

## **Employé technique (M/F) (fonction R3F3)**

Contactez un "active recruiter" dans votre région pour des informations plus détaillées et ou actualisées en ce qui concerne les diplômes exigés, les épreuves de sélection, la formation et les possibilités de carrière.

Site web: <https://www.mil.be/fr/page/trouver-les-informations>

### **Description de la fonction**

Comme employé technique vous êtes responsable pour le maniement et l'exploitation des systèmes de navires ainsi que de la maintenance administrative et physique du magasin dans l'atelier de travail.

Vous êtes le maillon entre l'approvisionnement et les services de réparations.

Concrètement vous :

Imputez et sortez le matériel dans le système ILIAS

Rédigez et suivez des demandes urgentes pour des travaux dans l'atelier ou pour des interventions à bord des navires

Êtes responsable pour l'entrepôt, la livraison de matériaux aussi bien en interne qu'en externe.

Êtes responsable pour l'inspection du matériel

Exigences supplémentaires :

Être ouvert à suivre un cours de ILIAS

### **Conditions d'admission**

Être Belge ou ressortissant d'un autre état-membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse.

Ne pas avoir atteint l'âge de 26 ans le 31 décembre de l'année de votre incorporation.

Être en possession du diplôme requis (voir ci-dessous).

### **Epreuves de sélection**

Avant d'être incorporé, vous serez soumis à une série d'épreuves de sélection, comme p.e. des épreuves psychotechniques, des épreuves sportives et des tests médicaux. Vos résultats détermineront si vous êtes apte et si vous êtes classé en ordre utile.

### **Exigences de diplôme**

Une attestation qui approuve que l'école primaire a été terminée.

*Vous pouvez demander une attestation d'équivalence de votre diplôme à l'Administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles. (<http://www.equivalences.cfwb.be/>)*

### **Formation**

Votre cycle de formation est constitué des parties suivantes :

- Une phase d'initiation militaire (PIM) de 10 jours ouvrables qui succède votre incorporation (voir date d'incorporation). Cette phase doit être terminée dans les 12 mois qui suivent la signature de l'acte d'engagement comme candidat militaire de réserve.
- Une phase d'instruction militaire spécialisée (IMS) de 8 à 10 jours ouvrables, dans la foulée de la PIM ou non (comme vous le préférez).
- Une instruction spécialisée professionnelle (IPS) d'1 à 3 semaines dépendant de votre fonction. Elle aura lieu dans l'unité que vous avez choisi de rejoindre. L'IPS doit être terminée dans les 48 mois qui suivent la signature de l'acte d'engagement comme candidat militaire de réserve.
- Une semaine d'évaluation dans votre unité. Vous disposez de maximum un an après avoir terminé l'IPS pour réussir la période d'évaluation.

Pendant tout la période de la candidature, l'aptitude professionnelle et caractérielle ainsi que la condition physique seront évaluées régulièrement.

### **Informations supplémentaires**

Date limite d'inscription : 15/07/19

Date d'incorporation : 13/09/19 ou/of 27/09/19

Pendant la formation (PIM et IMS), le régime d'internat est d'application. Les personnes mariées ou qui cohabitent peuvent demander une exception à cette règle.

Vous commencez votre carrière au sein de NAVLOG (Unité) à ZEEBRUGGE (Lieu).

Après la formation, en fonction des besoins de la Défense, vous auriez l'occasion de vous engager à temps plein (PVE) pendant un an, éventuellement renouvelable.

Vous seriez engagé selon les directives reprises dans le statut du cadre de la réserve. En fonction des besoins de la Défense et à certaines conditions, vous pourriez passer dans le cadre des militaires de carrière.